

Coronavirus COVID-19

Faculté de médecine dentaire : Le laboratoire d'enseignement

**Protocole pour la reprise des activités des cours
précliniques en présentiel au laboratoire
d'enseignement de la Faculté de médecine dentaire
en contexte de la COVID-19.**

Présenté le 30 juin 2020

TABLE DES MATIERES

Mise en contexte	3
Comité de reprise des activités des cours précliniques au laboratoire (CRACPL)	3
Énoncé des principes.....	4
Rôles et responsabilités.....	4
Contexte d'enseignement des cours précliniques au laboratoire	4
Protocole détaillé et procédures recommandées pour une reprise des activités des cours précliniques en présentiel au laboratoire.....	5
Particularités à savoir	5
Entrée à la Faculté.....	5
Parcours pour se rendre aux portes d'entrée du laboratoire d'enseignement D-200 ...	6
Avant l'entrée au laboratoire.....	6
Pendant le laboratoire.....	7
Accès et utilisation de la salle de coulée adjacente au laboratoire	7
À la fin de la séance de laboratoire	8
Pour sortir du laboratoire	8
Avant de sortir de la Faculté	9
Suivi et application du protocole de reprise des activités des cours précliniques en présentiel au laboratoire	9
Défis et solutions d'une reprise des activités d'enseignement au laboratoire.....	9
Formation des étudiants, des professeurs et des chargés de cours précliniques.....	9
Feuillet 1 : Matériel/besoin nécessaires pour la reprise des activités.....	10
Feuillet 2 : Aide-mémoire pratique	11
Annexe 1 : Formulaire de dépistage de la COVID-19	12
Annexe 2 : Horaire d'utilisation du laboratoire D-200 – Automne 2020	13
Annexe 3 : Horaire d'utilisation du laboratoire D-200 – Hiver 2021.....	14
Annexe 4 : Départ et retour au laboratoire durant une séance d'enseignement.....	15
Annexe 5 : Plan du 2 ^e étage de la FMD – Corridors A, B, C, D	16
Annexe 6 : Schéma du laboratoire D-200	17
Annexe 7 : Rapport de violation au protocole de prévention de la COVID-19	18
Annexe 8 : Défis et solutions d'une reprise des activités d'enseignement au laboratoire	19
Références	22

Mise en contexte

Le 13 mars 2020, le Premier ministre François Legault déclarait l'état d'urgence sanitaire au Québec et annonçait la fermeture des écoles, des Cégeps et des universités. Suite à cette situation exceptionnelle pour lutter contre la pandémie de la COVID-19, les cours théoriques en présentiel de la session d'hiver ont été donnés à distance et les laboratoires ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre à la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal. Les étudiants des cohortes de la 1^{ère} à la 4^e années ayant des laboratoires précliniques ont donc perdu entre 4 à 5 semaines de laboratoire à la session d'hiver. Les professeurs responsables de ces cours ont été consultés afin d'alléger leurs enseignements et de trouver des solutions de rattrapage pour terminer, lorsqu'il sera possible, les exigences demandées pour la session d'hiver 2020. Dans cette optique, il faut prévoir et planifier un retour sécuritaire au laboratoire pour compléter les cours précliniques de l'hiver 2020 et permettre la reprise des activités pour la session d'automne 2020. Le Comité de reprise des activités des cours précliniques au laboratoire (CRACPL) de la Faculté de médecine dentaire (FMD) a donc comme objectif d'assurer une reprise des activités dans le laboratoire d'enseignement en se basant sur les mesures sanitaires exigées par la santé publique, sur les recommandations des différents comités de surveillance de l'Université de Montréal, sur les normes de la CNESST ainsi que sur les recommandations de l'Ordre des dentistes du Québec.

Comité de reprise des activités des cours précliniques au laboratoire (CRACPL)

Le CRACPL relève de la direction de la Faculté de médecine dentaire et collabore avec le Comité de reprise des activités cliniques de la FMD afin d'arrimer les procédures et les protocoles nécessaires au retour des étudiants dans un environnement d'apprentissage sécuritaire.

Mandat

- a. Élaborer un protocole de reprise des activités des cours précliniques au laboratoire d'enseignement afin de réduire le risque de contamination au COVID-19 tout en maintenant des cohortes entières d'étudiants.
- b. Réévaluer le contenu des laboratoires dans un contexte de COVID-19 tout en satisfaisant à la Commission de l'agrément dentaire du Canada.

Composition du Comité

Membres actifs :

- | | |
|------------------------|--|
| • Annie St-Georges | Professeure titulaire, Dépt. Dentisterie de restauration |
| • Manuel Grégoire | Professeur adjoint, Dépt. Dentisterie de restauration |
| • Caroline Nguyen-Ngoc | Professeure adjointe, Dépt. Dentisterie de restauration |
| • Ryma Kabir | Professeure adjointe, Dépt. Santé buccale |

Membres collaborateurs :

- | | |
|-----------------------|---|
| • Shahrokh Esfandiari | Doyen de la Faculté de médecine dentaire |
| • Jean Barbeau | Professeur titulaire, Dépt. Stomatologie, Responsable du Comité de prévention et de contrôle de l'infection |
| • Anne Charbonneau | Vice-doyenne aux études de 1 ^{er} cycle |
| • Hugo Ciaburro | Vice-doyen associé aux affaires cliniques |
| • René Voyer | Vice-doyen aux affaires cliniques |
| • Sophie Arès | Directrice administrative |
| • Josiane Girard | Chef de section aux opérations cliniques |
| • Justine Perez | Agente de gestion financière |

Énoncé des principes

La sécurité de tous les membres de la communauté de la FMD incluant les étudiants, les professeurs, les chargés de cours, les chargés de clinique, les membres de la direction, le personnel de soutien, les assistantes dentaires et les patients est primordiale.

Tous les membres de la communauté de la FMD doivent rester hors site, à moins que leur horaire de travail, d'enseignement ou d'études exige d'être en présentiel.

Aucune reprise d'activité préclinique ne sera permise dans un laboratoire d'enseignement où une éclosion de la COVID-19 est en cours.

Tous les membres de la communauté de la FMD doivent respecter les directives générales de la santé publique ainsi que les directives émises par la FMD et par l'Université de Montréal durant toute la période de pandémie.

Toutes les mesures présentées dans ce document sont assujetties à l'évolution de la situation sanitaire et des directives émises par la santé publique, par la FMD et l'Université et par l'ODQ.

Rôles et responsabilités

La reprise des activités des cours précliniques au laboratoire post-confinement relève d'une responsabilité partagée entre la FMD et l'Université de Montréal.

La direction de la FMD et le CRACPL sont responsables de l'élaboration et de l'implantation de directives gouvernant la reprise et le maintien des activités d'enseignement préclinique post-confinement.

Chaque membre de la communauté de la FMD a la responsabilité individuelle de respecter les directives, de demeurer informé et de suivre les formations requises.

Contexte d'enseignement des cours précliniques au laboratoire

Compte tenu du grand nombre d'étudiants par cohorte (entre 84 et 89 étudiants), de la logistique complexe des horaires de cours et du taux d'occupation du laboratoire par semaine (le local du laboratoire sera occupé 8 demi-journées sur 10 par semaine à l'automne 2020 et 9 demi-journées sur 10 à l'hiver 2021 – voir Annexes 2 et 3), le scénario d'une reprise des activités précliniques en présence de tous les étudiants d'une même cohorte au laboratoire est favorisé.

Cette approche est envisageable étant donné que les activités au laboratoire se font sur un mannequin en plastique, sans utilisation d'eau dans les pièces-à-mains rotatives et que les étudiants, les professeurs et les chargés d'enseignement précliniques (chargés de clinique) seront protégés par les équipements de protection individuelle (ÉPI) tout en renforçant les mesures sanitaires nécessaires. Cette situation d'enseignement au laboratoire est considérée comme un lieu d'interventions à production quasi-inexistante de gouttelettes ne produisant pas d'aérosols biologiques (puisque'il n'y a pas d'interventions sur des patients avec des liquides biologiques). L'intervention de l'étudiant sur le mannequin se fait au niveau des dents d'ivoire sans présence de liquides biologiques. Ainsi, à défaut d'une distanciation physique de 2 mètres en laboratoire, des mesures strictes d'asepsie, de désinfection, de ventilation, de circulation de l'air et le port d'ÉPI seront instaurées.

Le présent protocole explique en détails la marche à suivre qui devra être instaurée et respectée pour assurer un contexte d'enseignement sécuritaire au laboratoire.

Ce protocole a été rédigé en respectant les recommandations intérimaires émises le 22 mai dernier par l'Ordre des dentistes du Québec, ainsi que le guide pour la préparation des activités d'enseignement dans les laboratoires et les cliniques pour le trimestre d'automne 2020.

http://www.odq.qc.ca/Portals/5/fichiers_publication/DossierSante/Coronavirus/COVID-19%20-%20PROCÉDURES%20DENTAIRE%2022%20mai%202020.pdf.

Protocole détaillé et procédures recommandées pour une reprise des activités des cours précliniques en présentiel au laboratoire

Particularités à savoir

- Les aliments et les breuvages demeurent interdits au laboratoire.
- Les séances de laboratoire se dérouleront selon l'horaire habituel, soit de 9h à 12h le matin, puis de 14h à 17h l'après-midi.
- Les étudiants et les chargés de clinique sont invités à arriver plus tôt, soit le temps nécessaire pour la mise en application des mesures sanitaires et des EPI, selon un horaire établi.
- Il est interdit de sortir du laboratoire sauf pour une situation urgente (prise de collation pour raison médicale ou salle de bain). Pour connaître la marche à suivre, lire l'Annexe 4.

Entrée à la Faculté

- Avant leur arrivée à la Faculté, les étudiants, les chargés de cours et de clinique, les professeurs, les employés de soutien et les assistantes dentaires doivent s'auto-dépister en se posant les questions du formulaire de dépistage de la COVID-19 (Annexe 1). Si une personne croit être ou est confirmée être infectée à la COVID-19, elle NE sera PAS autorisée à se présenter à la Faculté.
- En tout temps, le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire dès l'entrée à la Faculté.
- Les étudiants procèdent à l'antisepsie de leurs mains avec une solution hydroalcoolique à 70%.
- Dans les corridors et les escaliers pour se rendre au laboratoire, des rubans et des signes pour le sens de la circulation et la distanciation sont présents et en accord avec la CNESST.
- Tel que mentionné dans le guide pour la préparation des activités d'enseignement dans les laboratoires et les cliniques pour le trimestre d'automne 2020, il est à noter que croiser une personne lors d'un déplacement n'est pas un facteur de risque de contagion reconnu.

Pour l'entrée au laboratoire

- Les étudiants se présenteront au laboratoire de manière coordonnée en deux cohortes en respectant la séquence suivante.
 - 20 minutes avant le début de l'heure de cours : l'arrivée de ceux dont le numéro d'étudiant est pair.
 - 10 minutes avant le début de l'heure de cours : l'arrivée de ceux dont le numéro d'étudiant est impair.
- Chaque étudiants et cliniciens se présentent avec un sac réutilisable contenant l'instrumentation mobile nécessaire (qui est propre à chaque cours) et les ÉPI nécessaires (lunette, visière, gants, masque, sarrau de laboratoire).
- De multiples distributeurs antiseptiques en solution hydro-alcoolique 70% (pour les mains et les gants), ainsi que des lingettes désinfectantes de type CaviWipes (pour les surfaces inertes) seront installés à l'entrée du laboratoire et dans celui-ci et utilisés aux différents moments cités ci-dessous.
- Chacun procèdera à l'asepsie des mains, rejoindra sa place désignée et attendra l'arrêt des déplacements avant de revêtir simultanément leurs ÉPI selon la séquence suivante.
 - Asepsie des mains
 - Substitution d'un sarrau de laboratoire au sarrau usuel.
 - Revêtement d'un masque de niveau 3 en sécurisant tous ses liens, boucles ou sangles, en tirant le masque sous le menton et en plaçant les index sur le dessus du nez et en les abaissant sur le côté du nez, pressant et moulant le fil métallique sur le visage pour bien l'adapter.
 - **Désinfection puis revêtement des protections oculaires:**
 - les visières sont obligatoires pour tous dans les laboratoires d'enseignement et ce, en tout temps.
 - loupe/lunettes avec ou sans protection latérales ne remplacent pas la visière.
 - Toutefois, en présence d'une flamme nue, les visières sont problématiques. **Vous devez donc privilégier l'utilisation du brûleur à induction.** Lorsque ce n'est pas possible, et que le Bunsen doit être utilisé, les lunettes protectrices avec protecteurs latéraux sont exigées.
 - Revêtement des gants
- Les étudiants procéderont à une désinfection de leur place de travail et de leurs instruments à l'aide d'une lingette désinfectante (comptoirs, les façades externes et poignées des tiroirs, les mannequins et dentoformes, les petits instruments, les lampes et chaises ...)

Pendant le laboratoire

- Toute personne est assujettie au port continu des ÉPI lors des heures de cours, sauf lors du travail auprès d'une roue à moteur, d'une torche ou d'un brûleur par mesure de sécurité.
- Lors des interactions entre étudiant et clinicien, ce premier manifestera son intérêt en levant la main et désinfectera ses travaux et ses gants avec les mêmes produits disponibles avant l'arrivée du clinicien. Celui-ci désinfectera ses gants.
- Avant et après tout déplacement important à l'intérieur du laboratoire, un individu devra désinfecter ses gants.
- Voir schéma du laboratoire D-200 (Annexe 6).

Pour l'utilisation de la salle de coulée (adjacente au laboratoire)

- Tel que stipulé, avant un déplacement important à l'intérieur du laboratoire, l'individu dénudera ses mains et procèdera à leurs asepsie.
- L'individu accèdera à cette salle par la porte D-200-1.
- L'individu s'assurera de ne pas outrepasser la capacité maximale de cette salle (10 personne à la fois) et y respecte la distanciation physique de 2 mètres.
- L'individu procèdera à la désinfection des surfaces touchées (comptoir, machinerie...)
- L'étudiant retournera à sa place de travail, procèdera à l'asepsie de ses mains avant de remettre ses

gants.

Pour quitter le laboratoire

- Les étudiants quitteront les lieux de manière coordonnée en deux cohortes, respectant la même séquence qu'à l'entrée.
 - o 20 minutes avant la fin de l'heure de cours : quitteront ceux dont le numéro d'étudiant est pair.
 - o 10 minutes avant la fin de l'heure de cours : quitteront ceux dont le numéro d'étudiant est impair.
- Les étudiants procéderont à une désinfection de leur place de travail et de leurs instruments (comptoirs, les façades externes et poignées des tiroirs, les mannequins et dentoformes, les petits instruments, les lampes et chaises ...)
- Les étudiants rangeront le plus d'instrumentation mobile dans les tiroirs adjacents à sa place de travail au laboratoire ou dans sa case au laboratoire, s'il y a des restes ils seront rapportés chez soi ou dans leur casier personnel via leur sac de transport.
- Avant de quitter sa place, les étudiants procéderont au retrait tous leurs ÉPI (équipements de protection individuelle) selon la séquence suivante :
 - o Désinfection des gants
 - o Retrait, désinfection et rangement des lunettes et/ou visière.
 - o Substitution du masque pour un couvre-visage intercalé de l'asepsie des mains.
 - o Substitution du sarrau de laboratoire pour un sarrau usuel.
 - o Substitution de l'uniforme pour des vêtements usuels au vestiaire
- Par ailleurs, le masque ne devra pas être porté plus de 4 heures, le sarrau et l'uniforme personnel devront être lavés entre chaque utilisation.
- **Les visières et les gants doivent être retirés avant de sortir des laboratoires.**

Pour sortir de la Faculté

- Toute personne devra respecter le sens de la circulation dans les corridors et la distanciation avec les pastilles au sol.
- Toute personne devra procéder à l'asepsie de ses mains au moment de quitter la Faculté (un distributeur de gel hydroalcoolique à 70% sera installé à proximité de la porte de sortie B-1).

Suivi et application du protocole de reprise des activités des cours précliniques en présentiel au laboratoire

- Les professeurs responsables des cours précliniques, les chargés d'enseignement précliniques (chargés de clinique) et les étudiants sont tenus de respecter et d'appliquer le présent protocole.
- Si une violation au protocole survient, un formulaire (Annexe 8) sera rempli et remis à la direction facultaire ainsi qu'au Comité du contrôle de prévention des infections de la FMD.
- Chaque professeur responsable d'un cours préclinique devra remplir le document « Plan de suivi » après chaque séance de laboratoire afin de répondre à certaines questions qui assurent le suivi du protocole établi.

Défis et solutions d'une reprise des activités d'enseignement au laboratoire

Une reprise de l'enseignement des cours précliniques au laboratoire avec la participation d'une cohorte complète amène son lot de défis. Le protocole proposé dans ce document tient compte de la situation particulière que nous vivons en temps de pandémie et propose des solutions réalistes basées sur les recommandations de la santé publique et de l'ODQ. L'Annexe 8 énumère les nombreux défis et les solutions proposées.

Formation des étudiants, des professeurs et des chargés de cours précliniques

Afin de bien préparer les étudiants, les chargés de cours précliniques (chargés de clinique) et les professeurs à un retour sécuritaire au laboratoire d'enseignement, le protocole détaillé leur sera envoyé, une rencontre ZOOM sera planifiée pour chaque cohorte afin de répondre aux questions, un aide-mémoire sera développé et remis puis finalement, des courtes séquences vidéos seront disponibles pour démontrer certains aspects particuliers (enfiler et retirer les EPI, désinfecter la place de travail, le parcours à suivre de la porte d'entrée jusqu'au laboratoire). Il faudra prévoir une pratique avec les étudiants.

Coronavirus COVID-19

Feuillet 1 : Matériel/besoin nécessaires pour la reprise des activités

Planification pour la reprise possible des activités au laboratoire d'enseignement D-200		
Matériel/besoins nécessaires	Nombre estimé	Prévoir en acheter à nouveau en cours de session
Distributeur de solution hydroalcoolique à 70%	3	Oui
Bouteilles de solution hydroalcoolique à 70% 90 places de laboratoire 7 pour les chargés de clinique 3 installées à l'entrée du laboratoire 3 installées dans la salle de coulée	100	Oui
Boîtes de lingettes désinfectantes CaviWipes 90 places de laboratoire 7 places de chargés de clinique 3 installées à l'entrée du laboratoire 15 boîtes dans la salle de coulée	115	Oui
Masque chirurgical – niveau 3 (pour les chargés de clinique)	A déterminer	Oui
Boîtes de gants non-stériles (pour les chargés de clinique)	A déterminer	Oui
Responsabilité des étudiants – Dans leur trousse d'instruments		
Boîtes de masques chirurgicaux – niveau 3	1 boîte dans leur trousse	Oui
Boîtes de gants non-stériles à usage unique	1 boîte dans leur trousse	Oui
Loupes dentaire ou lunettes de protection	1	Non
Visière réutilisable	1	Peut-être en fonction de l'usure
Sarrau	3-5	

Coronavirus COVID-19

Feuillet 2 : Aide-mémoire pratique

Au sujet du masque de procédure (ou chirurgical) de niveau 3 :

- Le masque de procédure (ou chirurgical) peut être porté pendant 4 h.
- Changer le masque seulement s'il devient souillé ou mouillé, puis réaliser l'hygiène des mains.
- S'abstenir de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains potentiellement contaminées.
- Si le masque est touché, enlever les gants, procéder à l'hygiène des mains et enfiler une autre paire de gants.



<https://cdn.ofsys.com/T/OFSYS/H/C786/1257995/7vTxxM/covid-19-procedures-en-clinique-dentaire-16-mai.pdf>

Comment désinfecter sa visière réutilisable :

- Si après utilisation, il y a de la poussière sur la visière, procéder à un nettoyage avec eau et savon.
- Après le lavage, placer la visière dans un contenant ou un sac propre identifié au nom de l'étudiant.
- L'étudiant est responsable de la désinfection et de l'intégrité de son équipement de protection individuelle.



Nettoyer et désinfecter la protection oculaire entre chaque patient : <https://www.inspq.gc.ca/publications/2955-desinfection-protection-oculaire-covid19>

Coronavirus COVID-19

Annexe 1 : FORMULAIRE D'AUTODÉPISTAGE DE LA COVID-19

Nom de la personne dépistée: _____		AUTODÉPISTAGE
Vous êtes: ☐ Professeur ☐ Étudiant	☐ Chargé de cours ☐ Chargé de clinique	Date :
1-Avez-vous eu un test de dépistage positif à la COVID-19 depuis moins de 21 jours ou êtes-vous en attente de résultat d'un test de dépistage?		Oui ☐ Non ☐
2-Fièvre (plus de 38 °C ou 100,4 °F)		Oui ☐ Non ☐
3-Toux récente ou chronique qui s'est aggravée		Oui ☐ Non ☐
4-Difficulté respiratoire (par exemple : essoufflement ou difficulté à parler)		Oui ☐ Non ☐
5-Perte subite de l'odorat (avec ou sans perte de goût)		Oui ☐ Non ☐
6-Douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou importante perte d'appétit		Oui ☐ Non ☐
7-Mal de gorge		Oui ☐ Non ☐
8-Diarrhée		Oui ☐ Non ☐
9-Avez-vous une condition de santé connue pouvant expliquer les symptômes rapportés ci-dessus? Si oui, précisez : _____		Oui ☐ Non ☐
10-Avez-vous été en contact étroit (au moins 15 minutes à moins de 2 mètres) avec un cas confirmé ou probable de la COVID-19 ?		Oui ☐ Non ☐
Si la personne a répondu OUI à au moins une des conditions suivantes, elle doit s'abstenir de se présenter à la faculté. Le suivi des personnes qui ne peuvent pas se présenter doit se faire ainsi : - Les étudiants doivent avertir le secrétaire de la faculté. - Les professeurs doivent avertir le chef de département. - Les cliniciens doivent avertir le professeur responsable et le chef de département. - Le personnel doit avertir sa gestionnaire. Les réponses seront centralisées chez l'équipe de la direction.		

Ce formulaire provient du Guide de l'ODQ émis le 16 mai 2020 (puis modifié le 29 mai) et a été modifié pour répondre aux conditions particulières de la FMD. <https://cdn.ofsys.com/T/OFSYS/H/C786/1257995/7vTxxM/covid-19-procedures-en-clinique-dentaire-16-mai.pdf>

Coronavirus COVID-19

Annexe 2 : Horaire d'utilisation du laboratoire D-200 – Automne 2020

Occupation prévue du laboratoire D-200 pour la session d'automne 2020

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Aut. 2020	A M	3^e SAB 2077 Dentisterie pédiatrique préclinique 9h-12h 14 sept. au 7 déc. Caroline Quach		4^e DER 3015 Prothèse partielle amovible clinique 9h-12h 30 sept. au 28 oct. 11 nov. au 25 nov. (aucun cours le 4 nov.) Gilles Gauthier	2^e DER 1030 Matériaux dentaire 1 9h-12h 12-19-26 nov. et 3 déc. Hugo Ciaburro	
	P M	3^e DER 3003 Dentisterie opératoire préclinique 3 14h-17h 31 août au 7 déc. Caroline Nguyen-Ngoc	2^e DER 1013 Dentisterie opératoire préclinique 1 14h-17h 1 ^{er} sept. au 8 déc. Caroline Nguyen-Ngoc	3^e DER 2092 Prothèse complète préclinique 2 14h-17h 2 sept. au 25 nov. Manuel Grégoire	3^e DER 20041 Prothèse partielle fixe préclinique 2.1 14h-17h 3 sept. au 3 déc. Patrice Milot	1^{re} DEN 1006 Introduction à la médecine dentaire 12h30-15h30 18, 25 et 2 oct. Anne Charbonneau

Coronavirus COVID-19

Annexe 3 : Horaire d'utilisation du laboratoire D-200 – Hiver 2021

Occupation prévue du laboratoire D-200 pour la session d'hiver 2021

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Hiver 2021	A M	2^e DER 1004 Prothèse partielle fixe préclinique 1 9h-12h 11 janv. au 12 avril Geneviève Guertin		4^e DER 3017 Laboratoire d'implantologie 9h-12h 13 janv. au 14 avril Geneviève Guertin & Manuel Grégoire	3^e DER 2023 Endodontie 9h30-12h 7 janv. au 15 avril AUCUN COURS 28 JANV. Salam Sakkal	1^{re} SAB 1017 Dentisterie préventive préclinique 8h-12h 8 et 15 janv. Ryma Kabir DER 1012 Morphologie dentaire 9h-12h 8 et 15 janvier Patrice Milot
	P M	3^e SAB 2043 Occlusion préclinique 14h-17h 11 janvier au 12 avril Anaïs Landry-Schonbeck	2^e DER 2003 Dentisterie opératoire préclinique 2 12 janv. <u>De 16h à 17h</u> 19 janv. au 13 avril de 14h-17h Annie St-Georges 3^e SAB 2079 Orthodontie préclinique 18h-20h 12-19 janv., 2 et 9 fév. Normand Bach	2^e DER 1092 Prothèse complète préclinique 1 14h-17h 13 janv. au 14 avril 24 fév. Seulement <u>De 13h30 à 16h</u> Gilles Gauthier	3^e DER 20042 Prothèse partielle fixe préclinique 2.2. 14h-17h 7 janv. au 15 avril AUCUN COURS 28 JANV. Patrice Milot	1^{re} SAB 1017 Dentisterie préventive préclinique 12h30-15h30 8, 15 et 22 janvier Ryma Kabir

Coronavirus COVID-19

Annexe 4 : Départ et retour au laboratoire durant une séance d'enseignement

Un étudiant qui, pour une raison valable, doit quitter le laboratoire d'enseignement en cours de séance doit :

- Demander la permission aux chargés de clinique responsables de sa section.
- Après avoir obtenu l'accord du chargé de clinique, il pourra :
 - o Retirer tous ses équipements de protection individuelle et se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique à 70%.
 - o Garder son masque puis quitter le laboratoire sans déranger ses collègues.
- Lorsque l'étudiant se trouve à l'extérieur du laboratoire, il est tenu de :
 - o Ne pas flâner dans les corridors de la Faculté;
 - o Respecter la distanciation physique **de 2 mètres**;
 - o Revenir le plus rapidement possible au laboratoire.
- Avant d'entrer au laboratoire, l'étudiant devra :
 - o Se laver les mains avec la solution hydroalcoolique 70% juste avant la porte d'entrée.
 - o Enfiler son sarrau
 - o Mettre les lunettes/lunettes de protection et installer la visière.
 - o Mettre les gants et s'assurer de couvrir les longues manches de son sarrau
- L'étudiant entre au laboratoire et se dirige à sa place.

Coronavirus COVID-19

Annexe 5 : Plan du 2^e étage de la FMD – Corridors A, B, C, D

Plan guide

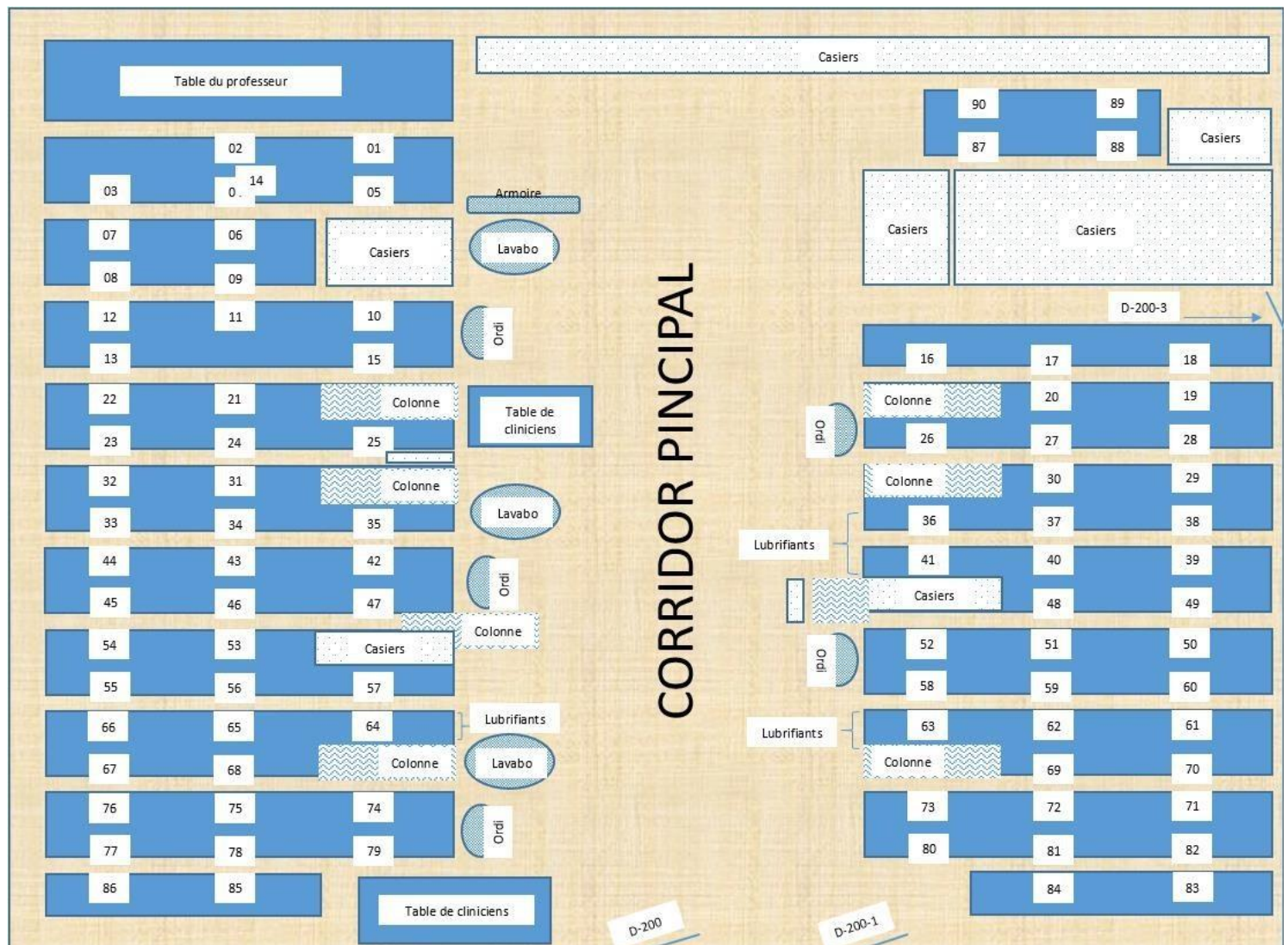
Pavillon Roger-Gaudry
2^e étage, ailes A, B, C, D, E, F, G, H, I, J



Coronavirus COVID-19

Annexe 6 : Schéma du laboratoire D-200

Disposition approximative des tables de travail, des places numérotées, des casiers, des lavabos, des colonnes de soutien, des tables d'ordinateur et des chargés de clinique et du poste de démonstration du professeur.



Coronavirus COVID-19

Annexe 7 : Rapport de violation au protocole de prévention de la COVID-19

Formulaire d'incident : Rapport de violation au protocole de prévention de la COVID-19.

Section réservée à la direction :

du rapport :

Date :

Révisé par :

Suivi requis :

Date (jj/mm/aaaa) : _____

1. Endroit où s'est produit la violation du protocole de prévention	2. Violation du protocole de prévention commis par
Corridor : ☐ A-2 ☐ B-2 ☐ C-2 ☐ I-2 ☐ D-2 ☐ J-2	Nom, Prénom (# étudiant) :
Laboratoire : ☐ D-200 ☐ J-124	

3. Personne(s) affectée(s)	4. Personne(s) avisée(s)	5. Témoin(s)?
☐ Étudiant	☐ Professeur/ Chargé de clinique	☐ Oui
☐ Professeur/ Chargé de clinique	☐ Vice-doyen	☐ Non
☐ Préposé	☐ Autre	Nom du/des témoin(s) :
☐ Autre (spécifier) :	Nom, Prénom de la personne avisée :	

6. Incident initialement rapporté par :	7. Niveau de risque
Nom & titre :	☐ Élevé ☐ Moyen ☐ Faible
Cours :	
Date :	
Signature :	

8. Description de l'incident menant à la violation du protocole de prévention

Coronavirus COVID-19

Annexe 8 : Défis et solutions d'une reprise des activités d'enseignement au laboratoire

Défis & Solutions

LIÉS AU PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITÉS DE COURS D'ENSEIGNEMENT PRÉCLINIQUES AU LABORATOIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE.

1 PSYCHOLOGIE		
Défis		Solutions
Sentiment de sécurité	1	Prévoir un temps d'enseignement des règles d'accès, d'asepsie, désinfection, distanciation, circulation au sein de la faculté.
	2	Effectuer un entraînement du protocole.
	3	Informar les étudiants de l'allègement des objectifs d'enseignement et de la souplesse des modalités d'évaluation.
2 ENSEIGNEMENT		
Défis		Solutions
Progression de l'apprentissage	1	<i>Alléger les travaux de 20 à 30% (en préservant l'essentiel permettant d'acquérir la connaissance, l'expérience et la dextérité minimale pour passer au niveau suivant tout en préservant l'étendue sur 14 semaines).</i>
	2	Promouvoir l'autonomie des étudiants (<i>en arrivant mieux préparé au laboratoire</i>). Classe inversée.
3 TRIAGE		
Défis		Solutions
Interception des sujets contagieux	1	Chaque personne doit s'auto-dépister avant de se présenter à la faculté (voir annexe 1).

4 ACTIONS INDIVIDUELLES		
Défis		Solutions
Revêtement corporel	1	Installer des pompes hydroalcooliques • À la sortie du laboratoire (D-200) • À la sortie de la faculté (B-1).
	2	En tout temps, le port obligatoire du masque dès l'arrivée à la faculté. En laboratoire, le port obligatoire des équipements de protection individuelle (ÉPI) suivants: • Masque de niveau 3. • Visière réutilisable. • Gants. • Sarreau.

5 ACTIONS DE GROUPE		
Défis		Solutions
Distanciation entre individus	1	<u>Hors laboratoire</u> : gestion simple en multipliant les portes d'accès possible pour entrer à la faculté ; en dessinant des pastilles de distanciation sur le parcours d'entrée au laboratoire ; en installant des ceintures de sécurité et des flèches au sol des corridors à circulation à double sens.
	2	<u>En laboratoire</u> : gestion complexe, alors utiliser les ÉPI ; réduire la circulation des gens en interagissant avec son chargé de clinique lorsque convoqué.
	3	<u>En salle de coulée</u> : Gestion complexe, alors prioriser le travail à sa place lorsque possible ; mais lorsqu'essentiel se rendre en salle de coulée tout en y limitant le nombre d'étudiants et en instaurant une circulation unidirectionnelle .

Projections des particules	1	Réduire la propulsion de ces particules ambiantes en proscrivant l'utilisation des soufflets et en prescrivant l'utilisation des instruments rotatifs à proximité des bouches d'aspiration lorsque possible.
	2	Assurer la désinfection des lavabos et robinetterie entre chaque cours
	3	Limiter le nombre d'étudiant simultané en salle de coulé, à proximité des unités de meulage et de polissage rotative.
Contamination croisée	1	Réduire les particules ambiantes par la désinfection, à l'arrivée et au départ, de sa place et de ses outils (instruments, mannequins, dentoformes...).
	2	Réduire les contacts répétés aux poignées de porte en maintenant les portes internes ouvertes .
	3	Réduire l'utilisation de support didactique personnel tel qu'un ordinateur ou un cahier ; prioriser l'enseignement sur les écrans de classe ; autoriser les tablettes ou cellulaires personnels facilement désinfectables.

6 SITUATIONS D'URGENCE

Défis		Solutions
En cas d'émanations volatiles	1	Laisser tous les instruments à sa place de laboratoire.
	2	Se débarrasser de ses ÉPI, puis sortir du laboratoire selon le protocole.
	3	Maintenir la distanciation au lieu de rassemblement désigné.
	4	Réintégrer le laboratoire selon le protocole lorsque la Prévention-Sécurité jugera opportun.
	5	Finaliser le laboratoire si le temps le permet ou ranger ses instruments.
En cas de blessures	1	Laisser tous les instruments à sa place de laboratoire.
	2	Se débarrasser de ses ÉPI, puis sortir du laboratoire selon le protocole.
	3	Gérer sa blessure.
	4	Réintégrer le laboratoire selon le protocole.
	5	Finaliser le laboratoire si le temps le permet ou ranger ses instruments.

Coronavirus COVID-19

Références

- Directives intérimaires concernant la pratique professionnelle en clinique dentaire en situation de pandémie (phase 3).
<https://cdn.ofsys.com/T/OFSYS/H/C786/1257995/7vTxxM/covid-19-procedures-en-clinique-dentaire-16-mai.pdf>
- Directives intérimaires concernant la pratique professionnelle en clinique dentaire en situation de pandémie (phase 3). Modifications reçues le 2 mai 2020
<http://www.odq.qc.ca/CoronavirusCOVID19/Questionsr%C3%A9ponsesurlesdirectivesint%C3%A9rimaires/tabid/921/language/fr-CA/Default.aspx>
- Conditions pour une reprise sécuritaire des activités de recherche et maintien des effectifs à l'UdeM. Mode opératoire normalisé de l'Université de Montréal pour la reprise des activités de recherche en présentiel en contexte COVID-19
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail CNESST.
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/trousse.aspx>
- Guide pour la préparation des activités d'enseignement dans les laboratoires et les cliniques pour le trimestre d'automne 2020